



OBJECTIFS

- Se situer dans la chaîne de sécurité et délimiter ses responsabilités.
- Définir les bases de la sécurité dans les ERP / IGH et selon le code du travail.
- Reconnaître les risques au sein de son établissement.
- Intervenir sur un début d'incendie.
- Mettre en place les processus d'évacuation.
- Provoquer les secours.
- Informer son personnel.
- Tenir à jour la documentation.

PUBLIC CONCERNÉ

- Chefs d'établissements.
- Responsables services techniques.
- Toutes personnes désignées.

CONTENU

- L'organisation de la sécurité dans les établissements.
- Les services publics de secours.
- Le code de la construction et de l'habitation.
- La sécurité dans les ERP / IGH.
- Le code du travail et la sécurité.
- Le triangle du feu et les classes de feu.
- Procédés et agents d'extinction.
- Le Système de Détection Incendie.
- Les extincteurs et les RIA (les moyens de 1^{ère} intervention).
- Mise en œuvre des moyens de 1^{ère} intervention.
- Le registre de sécurité.
- Les bons de travail par point chaud.

MOYENS PÉDAGOGIQUES

- Cours théoriques et pratiques.
- Appui audiovisuel et support stagiaire.
- code de la construction et de l'habitation.
- Règlements du 25 juin 1980 portant sur les risques d'incendie et de panique dans les ERP et de janvier 2011 portant sur la sécurité dans les IGH.
- Code du travail (art. R 4227 et R 4216).
- Extincteurs à poudre, eau + additif et CO2 pour travaux sur feux réels.
- Bac écologique à gaz pour simulation d'incendie.

DURÉE DE FORMATION

- 14 heures.